

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$5.00 (payable durant l'année) 6.00

ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$3.00 (payable durant l'année) 4.00

QUEBEC.

Remarquons comme dernier trait que le Leader, qui n'oublie jamais Sir Francis, assure que l'entrée de M. Aikins dans le cabinet est un hommage à M. Hincks.

Nouvelles du Jour.

Le Globe répudie le sénateur Aikins comme libéral. Il assure que M. Aikins s'il était membre de la Chambre des Communes ne serait pas réélu.

Le journal de Toronto ne prouve pas davantage comment il se fait que M. Aikins ne soit plus un libéral.

La liste, notre confrère ajoute que c'est l'âme bourlée de remords que M. Aikins a acquiescé aux offres de Sir John A. Macdonald.

C'est en effet dans cette disposition d'esprit que d'ordinaire on consent à devenir ministre.

Le Globe se fait des hommes politiques ou autres une idée fort singulière: cela explique bien des points obscurs de la carrière de M. Brown.

Quant à M. Hincks, il n'est pas non plus un libéral, et voici pourquoi. C'est qu'en 1854, il a aidé à la coalition avec les conservateurs et, qu'à son retour au Canada, il a repris ses relations avec eux.

Le Globe dit qu'une députation composée de citoyens influents, a présenté une réquisition à M. W. D. Campbell, notaire, le priant de se porter candidat à la Mairie.

Le Globe dit qu'il est faux que notre gouvernement ait menacé le cabinet de Washington de représailles dans le cas où il ne consentirait pas à renouvellement du traité de réciprocité.

M. Hincks est plus audacieux que MM. Galt et Rose, s'écrit-il, et qu'est-ce que MM. Aikins et Morris comparés à MM. Howland, McDougall et Blair, qui étaient des hommes d'un talent assez remarquable et ayant une position politique assurée?

Après cela, il faut lire le Leader. Comme la scène change et que le tableau est différent? M. Aikins nous apparaît sous les traits accentués d'un libéral avancé.

Saligne de conduite a été clairement définie, s'écrit le Leader. Il a toujours marché dans les rangs libéraux. De fait, il est un des libéraux les plus avancés d'Ontario.

Puis, s'enflammant outre mesure, il ajoute comme s'il repoussait pour lui une injure:

Avec le Conservatisme, il n'a jamais sympathisé.

C'est la présence de M. Hincks aux affaires, dit-il, qui a levé ses derniers scrupules. L'hésitation n'était plus permise. Il est facile de remonter de l'effet à la cause.

Comme si le pavé n'était pas déjà assez lourd, le Leader y ajoute ce coup de massue qui écrase deux têtes à la fois:

Cela dénote bien de la clairvoyance et du tact de la part de M. Aikins.

Il est pénible de voir un homme d'autant d'habileté que M. Hincks si maladroitement servi.

Notre ex-rédacteur en chef a le tort, impardonnable ici, d'aller à beaucoup d'expérience, d'un grand savoir, une modestie plus grande encore.

Il est probable qu'aucun agent ne sera nommé pour la France.

Un emploi étant devenu vacant dans le département du secrétaire provincial, le gouvernement a nommé à ce poste M. Collier, employé du conseil exécutif, réalisant ainsi une économie de \$900 par an.

Le News dit qu'une députation composée de citoyens influents, a présenté une réquisition à M. W. D. Campbell, notaire, le priant de se porter candidat à la Mairie.

Le Globe dit qu'il est faux que notre gouvernement ait menacé le cabinet de Washington de représailles dans le cas où il ne consentirait pas à renouvellement du traité de réciprocité.

M. Hincks est plus audacieux que MM. Galt et Rose, s'écrit-il, et qu'est-ce que MM. Aikins et Morris comparés à MM. Howland, McDougall et Blair, qui étaient des hommes d'un talent assez remarquable et ayant une position politique assurée?

Après cela, il faut lire le Leader. Comme la scène change et que le tableau est différent? M. Aikins nous apparaît sous les traits accentués d'un libéral avancé.

Saligne de conduite a été clairement définie, s'écrit le Leader. Il a toujours marché dans les rangs libéraux. De fait, il est un des libéraux les plus avancés d'Ontario.

Puis, s'enflammant outre mesure, il ajoute comme s'il repoussait pour lui une injure:

Avec le Conservatisme, il n'a jamais sympathisé.

C'est la présence de M. Hincks aux affaires, dit-il, qui a levé ses derniers scrupules. L'hésitation n'était plus permise. Il est facile de remonter de l'effet à la cause.

Comme si le pavé n'était pas déjà assez lourd, le Leader y ajoute ce coup de massue qui écrase deux têtes à la fois:

Cela dénote bien de la clairvoyance et du tact de la part de M. Aikins.

Il est pénible de voir un homme d'autant d'habileté que M. Hincks si maladroitement servi.

Notre ex-rédacteur en chef a le tort, impardonnable ici, d'aller à beaucoup d'expérience, d'un grand savoir, une modestie plus grande encore.

Il est probable qu'aucun agent ne sera nommé pour la France.

Un emploi étant devenu vacant dans le département du secrétaire provincial, le gouvernement a nommé à ce poste M. Collier, employé du conseil exécutif, réalisant ainsi une économie de \$900 par an.

Le News dit qu'une députation composée de citoyens influents, a présenté une réquisition à M. W. D. Campbell, notaire, le priant de se porter candidat à la Mairie.

Le Globe dit qu'il est faux que notre gouvernement ait menacé le cabinet de Washington de représailles dans le cas où il ne consentirait pas à renouvellement du traité de réciprocité.

M. Hincks est plus audacieux que MM. Galt et Rose, s'écrit-il, et qu'est-ce que MM. Aikins et Morris comparés à MM. Howland, McDougall et Blair, qui étaient des hommes d'un talent assez remarquable et ayant une position politique assurée?

Après cela, il faut lire le Leader. Comme la scène change et que le tableau est différent? M. Aikins nous apparaît sous les traits accentués d'un libéral avancé.

Saligne de conduite a été clairement définie, s'écrit le Leader. Il a toujours marché dans les rangs libéraux. De fait, il est un des libéraux les plus avancés d'Ontario.

Puis, s'enflammant outre mesure, il ajoute comme s'il repoussait pour lui une injure:

nous laissons de côté la partie purement fantaisiste, œuvre sans doute du correspondant.

D'ailleurs, il faut supposer le public bien naïf pour essayer de lui faire accroire que les opinions d'un simple particulier peuvent décider d'une question, comme celle du renouvellement du traité de réciprocité.

Pense-t-on que le Gouvernement de Washington ignore la situation du Canada, ses besoins, ses ressources, ainsi que l'état de l'opinion publique?

Et les rapports de ses consuls, de ses agents, des milliers d'américains de tout rang qui séjournent ou voyagent dans nos provinces, qu'en faites-vous donc?

Quel est cet enfantillage de supposer à l'ex-rédacteur du Pays une influence aussi considérable.

M. Aubin se trouve depuis plus de six mois aux Etats-Unis, et cela pour des affaires purement industrielles. Seulement M. Aubin a habité durant de longues années les Etats-Unis; il y a conservé des relations et des amis qui honorent autant ces derniers qu'ils témoignent pour M. Aubin de l'estime que l'on fait de son caractère et de sa personne.

Notre ex-rédacteur en chef a le tort, impardonnable ici, d'aller à beaucoup d'expérience, d'un grand savoir, une modestie plus grande encore.

Il est probable qu'aucun agent ne sera nommé pour la France.

Un emploi étant devenu vacant dans le département du secrétaire provincial, le gouvernement a nommé à ce poste M. Collier, employé du conseil exécutif, réalisant ainsi une économie de \$900 par an.

Le News dit qu'une députation composée de citoyens influents, a présenté une réquisition à M. W. D. Campbell, notaire, le priant de se porter candidat à la Mairie.

Le Globe dit qu'il est faux que notre gouvernement ait menacé le cabinet de Washington de représailles dans le cas où il ne consentirait pas à renouvellement du traité de réciprocité.

M. Hincks est plus audacieux que MM. Galt et Rose, s'écrit-il, et qu'est-ce que MM. Aikins et Morris comparés à MM. Howland, McDougall et Blair, qui étaient des hommes d'un talent assez remarquable et ayant une position politique assurée?

Après cela, il faut lire le Leader. Comme la scène change et que le tableau est différent? M. Aikins nous apparaît sous les traits accentués d'un libéral avancé.

Saligne de conduite a été clairement définie, s'écrit le Leader. Il a toujours marché dans les rangs libéraux. De fait, il est un des libéraux les plus avancés d'Ontario.

Puis, s'enflammant outre mesure, il ajoute comme s'il repoussait pour lui une injure:

Avec le Conservatisme, il n'a jamais sympathisé.

C'est la présence de M. Hincks aux affaires, dit-il, qui a levé ses derniers scrupules. L'hésitation n'était plus permise. Il est facile de remonter de l'effet à la cause.

Comme si le pavé n'était pas déjà assez lourd, le Leader y ajoute ce coup de massue qui écrase deux têtes à la fois:

Cela dénote bien de la clairvoyance et du tact de la part de M. Aikins.

Il est pénible de voir un homme d'autant d'habileté que M. Hincks si maladroitement servi.

Notre ex-rédacteur en chef a le tort, impardonnable ici, d'aller à beaucoup d'expérience, d'un grand savoir, une modestie plus grande encore.

Il est probable qu'aucun agent ne sera nommé pour la France.

Un emploi étant devenu vacant dans le département du secrétaire provincial, le gouvernement a nommé à ce poste M. Collier, employé du conseil exécutif, réalisant ainsi une économie de \$900 par an.

Le News dit qu'une députation composée de citoyens influents, a présenté une réquisition à M. W. D. Campbell, notaire, le priant de se porter candidat à la Mairie.

Le Globe dit qu'il est faux que notre gouvernement ait menacé le cabinet de Washington de représailles dans le cas où il ne consentirait pas à renouvellement du traité de réciprocité.

M. Hincks est plus audacieux que MM. Galt et Rose, s'écrit-il, et qu'est-ce que MM. Aikins et Morris comparés à MM. Howland, McDougall et Blair, qui étaient des hommes d'un talent assez remarquable et ayant une position politique assurée?

Après cela, il faut lire le Leader. Comme la scène change et que le tableau est différent? M. Aikins nous apparaît sous les traits accentués d'un libéral avancé.

Saligne de conduite a été clairement définie, s'écrit le Leader. Il a toujours marché dans les rangs libéraux. De fait, il est un des libéraux les plus avancés d'Ontario.

et qui peut être considéré comme le manifeste des catholiques libéraux français.

Trente jours nous séparant à peine de la date fixée par Pie IX pour l'ouverture du concile de 1869, et il est tout-à-fait certain aujourd'hui que cet événement sans pareil, longtemps traité de chimère, va devenir une auguste réalité.

Pense-t-on que le Gouvernement de Washington ignore la situation du Canada, ses besoins, ses ressources, ainsi que l'état de l'opinion publique?

Et les rapports de ses consuls, de ses agents, des milliers d'américains de tout rang qui séjournent ou voyagent dans nos provinces, qu'en faites-vous donc?

Quel est cet enfantillage de supposer à l'ex-rédacteur du Pays une influence aussi considérable.

M. Aubin se trouve depuis plus de six mois aux Etats-Unis, et cela pour des affaires purement industrielles. Seulement M. Aubin a habité durant de longues années les Etats-Unis; il y a conservé des relations et des amis qui honorent autant ces derniers qu'ils témoignent pour M. Aubin de l'estime que l'on fait de son caractère et de sa personne.

Notre ex-rédacteur en chef a le tort, impardonnable ici, d'aller à beaucoup d'expérience, d'un grand savoir, une modestie plus grande encore.

Il est probable qu'aucun agent ne sera nommé pour la France.

Un emploi étant devenu vacant dans le département du secrétaire provincial, le gouvernement a nommé à ce poste M. Collier, employé du conseil exécutif, réalisant ainsi une économie de \$900 par an.

Le News dit qu'une députation composée de citoyens influents, a présenté une réquisition à M. W. D. Campbell, notaire, le priant de se porter candidat à la Mairie.

Le Globe dit qu'il est faux que notre gouvernement ait menacé le cabinet de Washington de représailles dans le cas où il ne consentirait pas à renouvellement du traité de réciprocité.

M. Hincks est plus audacieux que MM. Galt et Rose, s'écrit-il, et qu'est-ce que MM. Aikins et Morris comparés à MM. Howland, McDougall et Blair, qui étaient des hommes d'un talent assez remarquable et ayant une position politique assurée?

Après cela, il faut lire le Leader. Comme la scène change et que le tableau est différent? M. Aikins nous apparaît sous les traits accentués d'un libéral avancé.

Saligne de conduite a été clairement définie, s'écrit le Leader. Il a toujours marché dans les rangs libéraux. De fait, il est un des libéraux les plus avancés d'Ontario.

Puis, s'enflammant outre mesure, il ajoute comme s'il repoussait pour lui une injure:

Avec le Conservatisme, il n'a jamais sympathisé.

C'est la présence de M. Hincks aux affaires, dit-il, qui a levé ses derniers scrupules. L'hésitation n'était plus permise. Il est facile de remonter de l'effet à la cause.

Comme si le pavé n'était pas déjà assez lourd, le Leader y ajoute ce coup de massue qui écrase deux têtes à la fois:

Cela dénote bien de la clairvoyance et du tact de la part de M. Aikins.

Il est pénible de voir un homme d'autant d'habileté que M. Hincks si maladroitement servi.

Notre ex-rédacteur en chef a le tort, impardonnable ici, d'aller à beaucoup d'expérience, d'un grand savoir, une modestie plus grande encore.

Il est probable qu'aucun agent ne sera nommé pour la France.

Un emploi étant devenu vacant dans le département du secrétaire provincial, le gouvernement a nommé à ce poste M. Collier, employé du conseil exécutif, réalisant ainsi une économie de \$900 par an.

Le News dit qu'une députation composée de citoyens influents, a présenté une réquisition à M. W. D. Campbell, notaire, le priant de se porter candidat à la Mairie.

Le Globe dit qu'il est faux que notre gouvernement ait menacé le cabinet de Washington de représailles dans le cas où il ne consentirait pas à renouvellement du traité de réciprocité.

M. Hincks est plus audacieux que MM. Galt et Rose, s'écrit-il, et qu'est-ce que MM. Aikins et Morris comparés à MM. Howland, McDougall et Blair, qui étaient des hommes d'un talent assez remarquable et ayant une position politique assurée?

Après cela, il faut lire le Leader. Comme la scène change et que le tableau est différent? M. Aikins nous apparaît sous les traits accentués d'un libéral avancé.

Saligne de conduite a été clairement définie, s'écrit le Leader. Il a toujours marché dans les rangs libéraux. De fait, il est un des libéraux les plus avancés d'Ontario.

parcouru tout entier. Chaque époque trouve une manière propre sinon de les concevoir et de les défendre.

Tantôt il est tout-à-fait certain aujourd'hui que cet événement sans pareil, longtemps traité de chimère, va devenir une auguste réalité.

Pense-t-on que le Gouvernement de Washington ignore la situation du Canada, ses besoins, ses ressources, ainsi que l'état de l'opinion publique?

Et les rapports de ses consuls, de ses agents, des milliers d'américains de tout rang qui séjournent ou voyagent dans nos provinces, qu'en faites-vous donc?

Quel est cet enfantillage de supposer à l'ex-rédacteur du Pays une influence aussi considérable.

M. Aubin se trouve depuis plus de six mois aux Etats-Unis, et cela pour des affaires purement industrielles. Seulement M. Aubin a habité durant de longues années les Etats-Unis; il y a conservé des relations et des amis qui honorent autant ces derniers qu'ils témoignent pour M. Aubin de l'estime que l'on fait de son caractère et de sa personne.

Notre ex-rédacteur en chef a le tort, impardonnable ici, d'aller à beaucoup d'expérience, d'un grand savoir, une modestie plus grande encore.

Il est probable qu'aucun agent ne sera nommé pour la France.

Un emploi étant devenu vacant dans le département du secrétaire provincial, le gouvernement a nommé à ce poste M. Collier, employé du conseil exécutif, réalisant ainsi une économie de \$900 par an.

Le News dit qu'une députation composée de citoyens influents, a présenté une réquisition à M. W. D. Campbell, notaire, le priant de se porter candidat à la Mairie.

Le Globe dit qu'il est faux que notre gouvernement ait menacé le cabinet de Washington de représailles dans le cas où il ne consentirait pas à renouvellement du traité de réciprocité.

M. Hincks est plus audacieux que MM. Galt et Rose, s'écrit-il, et qu'est-ce que MM. Aikins et Morris comparés à MM. Howland, McDougall et Blair, qui étaient des hommes d'un talent assez remarquable et ayant une position politique assurée?

Après cela, il faut lire le Leader. Comme la scène change et que le tableau est différent? M. Aikins nous apparaît sous les traits accentués d'un libéral avancé.

Saligne de conduite a été clairement définie, s'écrit le Leader. Il a toujours marché dans les rangs libéraux. De fait, il est un des libéraux les plus avancés d'Ontario.

Puis, s'enflammant outre mesure, il ajoute comme s'il repoussait pour lui une injure:

Avec le Conservatisme, il n'a jamais sympathisé.

C'est la présence de M. Hincks aux affaires, dit-il, qui a levé ses derniers scrupules. L'hésitation n'était plus permise. Il est facile de remonter de l'effet à la cause.

Comme si le pavé n'était pas déjà assez lourd, le Leader y ajoute ce coup de massue qui écrase deux têtes à la fois:

Cela dénote bien de la clairvoyance et du tact de la part de M. Aikins.

Il est pénible de voir un homme d'autant d'habileté que M. Hincks si maladroitement servi.

Notre ex-rédacteur en chef a le tort, impardonnable ici, d'aller à beaucoup d'expérience, d'un grand savoir, une modestie plus grande encore.

Il est probable qu'aucun agent ne sera nommé pour la France.

Un emploi étant devenu vacant dans le département du secrétaire provincial, le gouvernement a nommé à ce poste M. Collier, employé du conseil exécutif, réalisant ainsi une économie de \$900 par an.

Le News dit qu'une députation composée de citoyens influents, a présenté une réquisition à M. W. D. Campbell, notaire, le priant de se porter candidat à la Mairie.

Le Globe dit qu'il est faux que notre gouvernement ait menacé le cabinet de Washington de représailles dans le cas où il ne consentirait pas à renouvellement du traité de réciprocité.

M. Hincks est plus audacieux que MM. Galt et Rose, s'écrit-il, et qu'est-ce que MM. Aikins et Morris comparés à MM. Howland, McDougall et Blair, qui étaient des hommes d'un talent assez remarquable et ayant une position politique assurée?

Après cela, il faut lire le Leader. Comme la scène change et que le tableau est différent? M. Aikins nous apparaît sous les traits accentués d'un libéral avancé.

Saligne de conduite a été clairement définie, s'écrit le Leader. Il a toujours marché dans les rangs libéraux. De fait, il est un des libéraux les plus avancés d'Ontario.

PRIX DES ANNONCES

Six lignes, première insertion..... \$0.50 Chaque insertion suivante..... 0.12

Un remède libéral est accordé pour les annonces à long terme.

QUEBEC.

Remarquons comme dernier trait que le Leader, qui n'oublie jamais Sir Francis, assure que l'entrée de M. Aikins dans le cabinet est un hommage à M. Hincks.

Nouvelles du Jour.

Le Globe répudie le sénateur Aikins comme libéral. Il assure que M. Aikins s'il était membre de la Chambre des Communes ne serait pas réélu.

Le journal de Toronto ne prouve pas davantage comment il se fait que M. Aikins ne soit plus un libéral.

La liste, notre confrère ajoute que c'est l'âme bourlée de remords que M. Aikins a acquiescé aux offres de Sir John A. Macdonald.

C'est en effet dans cette disposition d'esprit que d'ordinaire on consent à devenir ministre.

Le Globe se fait des hommes politiques ou autres une idée fort singulière: cela explique bien des points obscurs de la carrière de M. Brown.

Quant à M. Hincks, il n'est pas non plus un libéral, et voici pourquoi. C'est qu'en 1854, il a aidé à la coalition avec les conservateurs et, qu'à son retour au Canada, il a repris ses relations avec eux.

Le Globe dit qu'une députation composée de citoyens influents, a présenté une réquisition à M. W. D. Campbell, notaire, le priant de se porter candidat à la Mairie.

Le Globe dit qu'il est faux que notre gouvernement ait menacé le cabinet de Washington de représailles dans le cas où il ne consentirait pas à renouvellement du traité de réciprocité.

M. Hincks est plus audacieux que MM. Galt et Rose, s'écrit-il, et qu'est-ce que MM. Aikins et Morris comparés à MM. Howland, McDougall et Blair, qui étaient des hommes d'un talent assez remarquable et ayant une position politique assurée?

Après cela, il faut lire le Leader. Comme la scène change et que le tableau est différent? M. Aikins nous apparaît sous les traits accentués d'un libéral avancé.

Saligne de conduite a été clairement définie, s'écrit le Leader. Il a toujours marché dans les rangs libéraux. De fait, il est un des libéraux les plus avancés d'Ontario.

Puis, s'enflammant outre mesure, il ajoute comme s'il repoussait pour lui une injure:

Avec le Conservatisme, il n'a jamais sympathisé.

C'est la présence de M. Hincks aux affaires, dit-il, qui a levé ses derniers scrupules. L'hésitation n'était plus permise. Il est facile de remonter de l'effet à la cause.

Comme si le pavé n'était pas déjà assez lourd, le Leader y ajoute ce coup de massue qui écrase deux têtes à la fois:

Cela dénote bien de la clairvoyance et du tact de la part de M. Aikins.

Il est pénible de voir un homme d'autant d'habileté que M. Hincks si maladroitement servi.

Notre ex-rédacteur en chef a le tort, impardonnable ici, d'aller à beaucoup d'expérience, d'un grand savoir, une modestie plus grande encore.

Il est probable qu'aucun agent ne sera nommé pour la France.

Un emploi étant devenu vacant dans le département du secrétaire provincial, le gouvernement a nommé à ce poste M. Collier, employé du conseil exécutif, réalisant ainsi une économie de \$900 par an.

Le News dit qu'une députation composée de citoyens influents, a présenté une réquisition à M. W. D. Campbell, notaire, le priant de se porter candidat à la Mairie.

Le Globe dit qu'il est faux que notre gouvernement ait menacé le cabinet de Washington de représailles dans le cas où il ne consentirait pas à renouvellement du traité de réciprocité.

Fauilleton de L'ÉVÉNEMENT DU 19 NOVEMBRE 1869.

JULIA

PAR ADOLPHE BELOT.

—J'ai voulu, dit Langlade, interroger les gardiens à son sujet, ils ont refusé de me répondre.

—Cela n'a pas dû t'étonner; les gardiens de prison ne sont pas en général très-communiquatifs. Toi-même, du reste, n'abusés-tu pas du droit d'être discret.

—Oui, dit Langlade; on voudrait me faire causer, mais je n'aime pas cela! Est-ce que tu aurais par hasard la même intention, toi?

—Je ne serais pas fâché de te décider à répondre aux questions de ton juge d'instruction? C'est un brave homme, il ne faudrait pas le contrarier.

—C'est son droit. Tu l'ennuies bien davantage, toi, qui refuses de causer avec lui.

—Que veux-tu que je lui dise? Il me demande un tas de choses auxquelles je ne comprends rien. Il exige des détails sur la façon dont j'ai tué le monsieur de la Paix. Moi, je préfère me point parler de cela et j'ai pris le parti de faire le muet.

—Oui, toujours.

—Est-ce que, par hasard, tu l'aimerais encore?

—Oui! répondit Langlade sans hésiter. Cela l'étonne? ajouta-t-il au bout d'un instant.

—Moi, fit Vibert, moi, m'étonner de ta stupidité, allons donc, je suis de ta force; je crois même que je te rendrais des points. M'étonner de ta persistance à aimer qui ne t'aime pas!

—Mais c'est toujours ainsi, mon brave. Tu adores Soleil Couchant parce qu'elle se conduit avec toi de la façon la plus odieuse. Si elle était bien douce, bien bonne; si elle venait te faire sa visite tous les matins et t'apporter un petit bouquet de violettes, elle ne te tarderait pas à t'ennuyer. Réfléchis donc; si on aimait toujours et qu'on fût toujours aimé, on serait trop heureux.

—Tu l'as vu? demanda Langlade qui attendait avec impatience pour adresser cette question que Vibert eût débité ses apophorèmes.

—Non, répondit l'agent de police; je n'ai même pas aperçue.

—Où est-elle en ce moment?

—Je n'en sais absolument rien!

—J'ai voulu, dit Langlade, interroger les gardiens à son sujet, ils ont refusé de me répondre.

—Cela n'a pas dû t'étonner; les gardiens de prison ne sont pas en général très-communiquatifs. Toi-même, du reste, n'abusés-tu pas du droit d'être discret.

monarchie absolue et gouvernée sans contrôle par un chef unique.

Il s'oppose également que des décisions sont préparées pour le concile et seront adoptées par lui, ou tant une condamnation dogmatique et absolue sur certains principes politiques et religieux, qui figurent dans la plupart des constitutions modernes; et il craignait que l'effet de ces décisions ne soit de déplacer dans les pays qui de telles institutions régissent l'Eglise en hostilité ouverte avec la société civile, et les catholiques dans la douloureuse alternative d'avoir à choisir entre l'obéissance aux prescriptions de leur Eglise et l'attachement qu'ils doivent aux lois de leur patrie.

Telles sont, en sondant dans ses replis les plus intimes la pensée publique, les deux suppositions qui la troubrent. Supposition est le mot dont nous nous servons à dessein. Car nous sommes ici en pleine hypothèse, personne, absolument personne, ne sachant et ne pouvant savoir ni ce que le Saint Père a résolu de proposer aux méditations du concile, ni quelles propositions pourront naître de l'initiative du concile même. Le secret le plus absolu a été observé, à cet égard, même envers les évêques. Ce que les évêques ignorent, nul ne peut prétendre à le connaître. Et il est à remarquer en particulier que des deux points que nous venons d'indiquer, des rapports du pape avec l'Eglise et de l'Eglise avec la société civile, aucune mention n'est faite, même par allusion la plus indirecte, dans la bulle qui a convoqué le concile. En forte que quoiconque à ce sujet émet une prévision ou exprime une crainte, emprunte le tout à son imagination et s'expose à être contredit par l'hypothèse directement contraire.

Quant à nous, notre parti est pris de nous abstenir de ces spéculations téméraires, mais ce n'est pas y prendre part que d'expliquer par quels motifs celles qu'on nous soumet nous paraissent dénuées de toute vraisemblance.

II.

Comment pourrions-nous craindre, en premier lieu, que la réunion solennelle de tous les représentants de l'Eglise soit destinée et doive aboutir à ranger ces représentants eux-mêmes dans un état de dépendance exagérée sous la main d'un chef unique? En d'autres termes comment penserions-nous que ce qu'on pourrait appeler par une expression profane la convocation des états généraux de l'Eglise ait pour effet de créer dans son sein une monarchie despotique qui n'y a jamais existé? Il y a là quel que chose de contradictoire dans les idées comme dans les termes qui régnent au sens commun. Ce n'est ni l'usage ni le penchant naturel des grands assemblés de consommer elle-même leur propre abdication.

De quelle autorité parle-t-on? car l'autorité dans l'Eglise peut-être envisagée sous deux aspects différents. Il y a l'autorité dogmatique, qui tranche, avec l'assistance de l'Esprit Saint, par une décision infaillible, toutes les questions relatives à l'interprétation de la foi et à la règle des mœurs. Il y a l'autorité administrative, le gouvernement de l'Eglise proprement dit, qui s'exerce suivant les juridictions et les règles prescrites par les canons, avec le secours sans doute de la grâce divine, mais non sans les chances d'erreur et de faute que comporte l'imperfection de la nature humaine chez les pasteurs à qui la charge en est confiée.

Est-ce la première de ces deux autorités, l'autorité dogmatique, qu'on craint de voir concentrer sur la tête du Pape? S'attend-on que le concile, tranchant la question si vivement débattue entre l'ancienne Sorbonne et les docteurs ultramontains, et disputée entre Bossuet et Fénelon, définira dogmatiquement l'infaillibilité du chef de l'Eglise?

On conçoit quelle réserve est imposée sur un point qui est à ce degré du ressort de la théologie à une rédaction laïque comme la nôtre, dont la préoccupation est toujours de défendre la foi, non de la commenter ou de la définir. Cette réserve n'est pas d'hier ni commandée par les circonstances. Le Correspondant l'a toujours observée. Et, étranger aux querelles d'école si vivement engagées autour de nous sur ce point, le plus ardu peut-être de toute la théologie, laissant à tous ses collaborateurs la liberté que l'Eglise accordait elle-même à leur conscience. Le Correspondant n'a jamais songé qu'à éloigner de lui tout ce qui, dans chaque opinion, lui paraissait présenter le caractère de la passion ou l'accent de l'injure. Ni les préventions jalouses que nourrissait l'ancien gallicanisme contre la Cour de Rome, ni les violences non moins iniques auxquelles de nouveaux docteurs se sont livrés contre les plus hautes renommées de notre Eglise de France, n'ont trouvé place dans ces colonnes. Nous ne sortirions pas de cette mesure, à la veille d'un concile, pour entreprendre de dicter des leçons, pas plus dans un sens que dans l'autre, à ceux de qui nous attendons la lumière.

Mais c'est l'humilité même de notre bon sens qui nous inspire d'avance une pleine confiance dans la résolution, quelle qu'elle soit, que pourra prendre le concile oecuménique, s'il juge convenable (ce que nous ignorons) de traiter ou d'écartier cette matière délicate entre toutes. Il nous suffit, en effet, de nous rappeler notre catholicisme pour avoir que si les marques de l'infaillibilité pouvaient paraître douteuses là où le Pape et les évêques seraient séparés, que ces deux autorités sont réunies, l'ombre même d'un doute légitime disparaît, et l'infaillibilité est certaine. On peut contester l'infaillibilité d'un décret du Pape, isolé du consentement exprimé ou tacite de l'épiscopat, et plus ardemment encore l'infaillibilité des décrets d'un concile qu'aucun pape ne confirme. Mais une décision conciliaire, revêtue de l'assentiment pontifical, corroborée par le consentement de l'épiscopat, l'infaillibilité est là, ou elle n'est nulle part. L'Esprit Saint parle par ce double organe, ou il ne parle jamais: un catholique leur doit sa soumission, ou il cesse de mériter ce nom. Or il est évident que c'est en face de cet organe que nous allons nous trouver aujourd'hui. Rien ne pourra sortir du concile que de son libre et commun consentement. De quoi donc, gens de peu de foi, irions-nous nous alarmer? Comment croire qu'une assemblée véritablement oecuménique, sur laquelle ne pèse aucune pression, dont n'est exclu aucun membre légitime, sera assez abandonnée de l'Esprit Saint pour se déposséder elle-même sans motif, au profit d'un autre pouvoir, de ce qu'il y aurait d'essentiel, d'exclusif et de divin dans ses prérogatives? Supposer chez une assemblée purement humaine un renoncement irréfléchi de cette nature, ce serait déjà une absurde hypothèse; mais appliquée à une assemblée infaillible, la supposition est presque sacrilège, car c'est admettre que l'Esprit-Saint prendrait plaisir à nous égarer sur le choix de ses interprètes. Le concile a le droit de nous demander de nous le plus difficile que lui-même sur l'étendue de ses droits et l'usage qu'il en peut faire.

(A continuer.)

Choses et autres.

—La Liberté cite un joli mot de la reine de Hollande sur M. Thiers.

—Nestor Roqueplan a été dernièrement visiter les Romagnes. A tout bout de champs, — et l'expression doit être ici prise à la lettre, — il s'exclamait sur la fertilité du pays:

—Ah! disait-il aux cultivateurs, comme vous avez bien fait de chasser les cléricaux!

—Mais, lui dit-on, notre sol a toujours été très productif.

—Allons donc! l'Opinion nationale et le Siècle m'ont assuré que les cardinaux se réveillaient la nuit pour arracher les pommes de terre.

—Une de nos actrices à la mode maintenant, mais qui a commencé au Petit-Lazary, et ne s'en cache pas, racontait dernièrement les débuts de ses débuts dramatiques.

—Est-il vrai, lui demandait quelqu'un, que dans ces petits théâtres, le public, quand il n'est pas content, jetait autrefois aux artistes tout ce qu'il avait sous la main, des pommes, des oranges... des cerveaux?

—Et! mon Dieu, oui, répondit-elle.—des cerveaux, et souvent nous décolorions cet affront avec bonheur.

FAITS DIVERS.

FATIS CONSCRIT.—Il y aura, ce soir, réunion des membres du conseil municipal.

AUX CREANCIERS.—En vertu de l'Acte d'insolvabilité de 1869, un créancier n'a pas le droit d'assister à une assemblée tenue dans le but d'arranger les affaires d'une faillite avant d'avoir filé ses réclamations au Syndic Officiel.

UN NOUVEAU ECLAIRAGE.—Nous apprenons que M. Joseph Déry, de Victoriaville, a acheté de MM. Brooks & Ruthven le droit de manufacture et vendre dans les comtés de Lévis, Drummond et Arthabaska, une huile d'éclairage brevetée connue sous le nom de Gasoline ou Benzine Oil. Cette huile est en tout supérieure aux autres huiles d'éclairage: elle n'est pas explosive, sa lumière est beaucoup plus brillante et elle ne jette aucune mauvaise odeur au contraire elle a une odeur si agréable qu'on peut s'en servir comme parfum. Une seule lampe avec la Gasoline donne une lumière trois fois forte que l'huile de charbon ou toute autre huile. Le public est prié d'en faire l'essai afin de juger par lui-même de ses propriétés merveilleuses.

Des commandes seront reçues à Lévis et à la Station d'Arthabaska chez M. Déry.

NÉCROLOGIE.—On lit dans la Gazette de Sorel: C'est avec regret que nous enregistrons aujourd'hui la mort subite de Wm. Osteroute, Eccl., notaire, arrivée mercredi dernier. M. Osteroute était âgé de 59 ans, et demeurait à Berthier depuis une trentaine d'années.

L'autopsie pratiquée par M. le Dr. Moll a constaté que la mort avait été causée par la rupture de l'aorte.

Le défunt laisse de nombreux amis, qui le regretteront longtemps.

VOI DE CADAVER.—On écrit de St. Hyacinthe au Pays: Le cadavre d'un nommé Daviau enterré la semaine dernière, dans le cimetière de cette ville, a été enlevé, dans la nuit de samedi à dimanche, par des étudiants en médecine de Montréal.

Un warrant de recherche a été lancé lundi à la demande du frère du défunt; mais on n'a pas encore retrouvé le cadavre.

FATAL ACCIDENT.—On lit dans le Courrier des Etats-Unis: H. R. Blanchard, coroner de ce district, a tenu, le 16 novembre courant, à la station du chemin de fer du Grand-Tronc, en la cité de St. Hyacinthe, une enquête sur le corps d'un homme inconnu tué par les chars et trouvé à une distance d'un mille et demi de la station de St. Hyacinthe, dans la direction de Montréal, ayant les extrémités inférieures entièrement séparées du tronc et les extrémités inférieures du tronc brisées. Sa mort a été instantanée. Il paraît être âgé de 30 ans. Le verdict a été "Mort accidentelle."

Il n'y a aucun blâme contre la compagnie. Aucun objet n'a été trouvée sur lui. Le corps a été enterré dans le cimetière des enfants morts sans baptême en la cité de St. Hyacinthe.

L'EMIGRATION EN AMÉRIQUE.—Pendant les douze mois qui viennent de s'écouler 390,000 émigrants, ce qui fait plus de mille par jour, ont débarqué à New-York. C'est le chiffre le plus considérable que l'on ait eu jusqu'ici en une seule année.

RECENSEMENT.—Il y a quelques temps, une annonce publiée dans le Witness promettait une récompense de quiconque rendrait une somme de \$2,000 perdue en cette ville.

Un pauvre homme, qui aurait pu pour bien des motifs profiter de cet argent, trouva les \$400, et les remit immédiatement à leur propriétaire.

Cet acte d'honnêteté fut généralement récompensé; le propriétaire donna au pauvre homme une somme de \$50.—Days.

ESCORTE EN MER.—On lit dans le Nouveau-Monde: Mardi, une grève s'est déclarée dans les chantiers de briques de Bulmer & Sheppard.

Depuis un temps immémorial, il est d'habitude de payer aux charretiers les plus hauts gages, du leur mal le 10 novembre. Mais cette année, l'ouvrage étant plus actif, le prix fut maintenu jusqu'au 15 novembre. Quand les charretiers apprirent lundi que la réduction ordinaire allait avoir lieu, ils se levèrent avec un murmure. Le lendemain, se trouvant réunis aux écuries, la majorité décréta la grève et empêcha par la violence ceux qui voulaient continuer à travailler. Ce pendant, vers midi un certain nombre reprit son ouvrage, chargèrent leurs voitures et se mirent en marche, quand tout à coup ils furent assaillis par les grévistes et forcés de s'enfuir. Apprenant cette nouvelle, M. Sheppard se mit à la tête d'un certain nombre d'hommes fondit sur les assaillants et les força de prendre la fuite.

On craignait hier de nouveaux troubles qui ne se sont pas renouvelés, heureusement.

LA FORTUNE D'UN MORMON.—Nos lecteurs savent que Brigham Young, le saint du dernier jour, ou comme il s'appelle lui-même, le Lion of the Lord (le Lion du Seigneur), possède le plus bel harem de l'Amérique, mais ils ignorent

peut-être que le chef des Mormons est probablement l'homme le plus riche du Nouveau-Monde.

Nous allons donner une liste intéressante des richesses de ce brigand d'Young—parle de Brigham Young.—liste que nous reconstruisons d'après les données de M. Hedworth Dixon et autres voyageurs pour lesquels le mormonisme n'a plus de mystères.

D'abord, voici les propriétés immobilières: la Cache Valley, vallée fertile de cinquante milles de longueur sur quinze milles de largeur; elle est considérée comme la plus riche et la plus productive du territoire.

20 Rush Valley, grande propriété non moins fertile que la première.

30 Low Rock Valley, vastes pâturages, dans le comté de Cash.

50 L'énorme rangée de maisons, dans la capitale des Mormons (Salt Lake City), connue sous le nom de Brigham's Block. Dans la même ville: un théâtre, une distillerie qui monopolise l'industrie des Mormons, et diverses maisons particulières, le tout évalué à \$975,000.

60 L'Union Pacific Railroad doit à Young \$750,000.

To Le City Creek Canyon, qui est une immense forêt d'où la population entière des saints retire son bois, est une source de grand revenu pour Brigham, attendu qu'il a droit à chaque troisième charrette de bois. Il se fait ainsi \$88,000 par an.

So Les quatre-cinquièmes des Provo City lui appartiennent, ainsi que des plantations de sucre dans les îles Sandwich, des mines de charbon, des manufactures de coton et de soie, etc.

Mais cela n'est pas encore tout. Chaque fois qu'un Mormon est envoyé en mission à l'étranger, Brigham Young s'empare des biens et en joint durant l'absence du propriétaire.

INCENDIE A PÉKIN.—Un désastre qui rappelle la destruction de la bibliothèque d'Alexandrie vient d'avoir lieu dans la capitale de la Chine. Le feu a détruit complètement l'aile du palais impérial de Pékin où se trouvait le Fu-kin-tien, qui renfermait la magnifique bibliothèque et l'imprimerie fondées à grands frais par les empereurs mandchoux.

Des livres et clichés d'une grande valeur ont été la proie des flammes.

C'est là qu'a été composé le Tu-shu-chicheng, dont les exemplaires valent aujourd'hui plus de 20,000 francs; le Si-ku, dont la table des matières et les notes forment plus de cent chapitres.

Cet établissement était situé dans l'angle sud-ouest du palais extérieur, en face même des appartements de l'empereur et de l'impératrice-mère, qui occupent la partie-ouest du palais intérieur. Aussi l'émotion a-t-elle été violente. C'est une grande perte; car c'est là que se trouvaient les livres imprimés depuis deux siècles aux frais des empereurs.

L'incendie éclata dans la partie nommée Sian-Ku-fang. Il paraît que c'est en brûlant des rognures de papiers ou une espèce de corde d'artemisia pour chasser les moustiques, qu'on aura mis le feu. Tous les employés de la cour logés près du palais sont immédiatement accourus, et grâce à leurs efforts, et à celui des soldats qui se trouvaient là, le feu a pu être circonscrit et arrêté.

Les ministres, les secrétaires, les officiers du palais et les nobles, dont le concours a contribué à éteindre l'incendie, ont eu une promotion d'un rang dans leur grade. Les soldats ont reçu une gratification de 2 taels par homme.

La portion ouest seule du palais a pu être sauvée. Le vent était malheureusement très violent et le feu en était avarié. On pouvait voir les flammes à douze milles de distance.

Au point de vue de la littérature chinoise, l'incendie de cette imprimerie-bibliothèque est un désastre irréparable. Les empereurs Mandchoux avaient été toujours généreux pour la publication des ouvrages ayant une certaine valeur, et le résultat de leurs efforts, une belle collection de livres, n'existe plus.

On croit qu'on va sauver une publication d'une grande valeur, connue sous le nom de Si-Ku. C'est une des œuvres de Kien-lung.

Dernier Avis.

Nous rappelons à nos abonnés retardataires qui n'ont pas encore tenu compte de notre avis, que c'est le 20 courant, que nous retrancherons de nos listes tous ceux qui nous sont en retard de dix-huit mois d'abonnement, et cela sans aucune exception.

Puis à l'avenir, tous les abonnés qui n'auront pas payé leur souscription trois mois après l'expiration de l'année, seront aussi retranchés, sans avis particulier.

Enfin, à partir du 15 novembre prochain, l'envoi des numéros sera gratuitement aux sociétés littéraires ou autres, cercles etc., sera suspendu.—un éditeur n'étant pas plus tenu de faire cadeau de son journal qu'un marchand de ses effets et un avocat de ses conseils.

NOUVELLES MARITIMES.

L'Herbette, capt. Smith, est arrivé hier de Montréal et partira pour Liverpool samedi mat.

La golette Providence, capt. LeBlanc, partie d'ici samedi le 13 du courant avec un chargement de fleur et de bois, est arrivée à Miramichi mercredi, le 17. C'est un des plus rapides voyages de la saison.

Stornaway, 30 octobre.—La barque Laurel, partie de Québec pour Aberdeen, a dû relâcher aux îles Birkin, le 26 octobre, pendant une violente bourrasque, venant du N.-E., et a mis de nouveau à la voile aujourd'hui pour sa destination.

Kingstown, 5 novembre.—La barque Gipsy Queen, partie de Québec pour Dublin, est arrivée ici cette après-midi.

Catarnarvon, 5 novembre.—Le navire Themis, parti de Québec pour St.-Jean, N. B., avec un chargement de bois, a touché hier à L'Anse-au-Fort. Il sera tout probablement remis à flot à la prochaine marée.

La barque Dina, de Copenhague, parti de Québec pour Hull, a été signalée le 22 octobre par 60° de latitude nord et 24° de longitude ouest.

La Compagnie Royale de Navigation à vapeur, à une assemblée des actionnaires, a résolu que quatre steamships, jaugeant de 1,500 à 2,000 tonneaux chacun, soient construits pour le service sur la Méditerranée, et que trois autres

d'un tonnage presque aussi considérable, soient construits pour la ligne de Flushing à New-York. L'assemblée a décidé aussi que le capital soit élevé de 2,000,000 à 3,000,000 de dollars. Shipping and Mercantile Gazette, de Londres du 6 novembre.

Toronto, 17 novembre.—La golette Gabrielle, d'Hamilton, est arrivée hier soir près de Minico avec cinq hommes à son bord. Les hommes n'ont pas pu débarquer. La mer vient se briser sur le navire et quelquefois l'enveloppe, et la position de ceux qui sont à bord est des plus critiques; on pense qu'il est impossible de les tirer de là.

L'Echo de Toronto, est échoué vis à vis le qual de la Reine. Deux hommes et un petit garçon étaient à bord, dans le plus grand danger de périr; ils ont été sauvés dans un canot par M. J. Tinning. Ce navire appartient à M. McSherry.

TELEGRAPHIE GENERALE CANADA.

Montréal, 18 novembre.

Le Prince Arthur est allé faire une partie de chasse à Ottawa. Il est parti ce matin par le train de 7 heures en compagnie du colonel Elphinstone, le lieutenant Picard, M. Morland et le Major Butler, R. E.

Le marché à fleur est très calme, avec une tendance à la baisse, mais sans changement matériel.

L'argent est acheté à 21 et vendu depuis 2 à 24.

On reçoit de Terrebonne la nouvelle que les confédérés ont été battus par une petite majorité.

L'hon. M. Shea a perdu son élection. Il a été battu par une majorité de 1,000 voix.

La rivière Rideau est prise en glaces depuis mardi soir. Tous les moulins, à l'exception de deux, sont arrêtés.

M. Ferrier et King sont partis ce matin pour Kingston.

Le Conseil Privé n'a reçu aucune nouvelle relativement à l'incident arrivé à M. McDougall.

De bonne heure ce matin deux trains, le train mixte allant à l'est et le train du Grand-Tronc, sont venus en collision à 6 milles à l'est de cette cité. Le conducteur de l'engin, nommé Scott, a été tué instantanément, et le chauffeur, nommé James Andrews, a reçu des blessures si graves qu'il a rendu le dernier soupir quelques instants après.

Encourager la liste des médecines toniques, on n'en trouvera pas une qui ait autant de prestige que le "Sirop Péruvien." C'est le remède par excellence dans tous les cas de faiblesse et de débilité du système. On peut sous ce rapport donner des preuves de son efficacité.

Annonces Nouvelles.

Grande Soirée Dramatique—Salle de Musique. Ecole Commerciale du soir—M. Thom.

Pommes pour la Cuisson—James Carrel. Sceau Vert—do

Vin de Gingembre—do

Vin d'Oporto et Sherry—do

Aux ébénistes—L. N. Allaire.

Vente judiciaire—Hip. Lavoie.

Leçons de Musique—M. A. Dessane.

Pas de déception—Bernard & Homould.

Immense vente—Léger & Rivet.

Avi—Glover & Fry.

Instrument de Musique—Roch Lyonnais.

Grande chance offerte au public—F. X. Lepage.

Grande vente à bon marché—Montminy & Brunet.

Nouveautés d'Automne—Iréne Fortin.

Baume de Cerisier Sauvage—Seth W. Fowle & Fils.

Compagnie du Nichelium—J. E. Deschamps.

Revue Financière et Commerciale.

Vend. edit. 19 nov. 1869.

Montant perçu à la Douane de Québec, le 18 du courant, \$498,65.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

Vendredi, 19 nov. 1869.

New-York, 10 h. a. m.—L'or est coté à 27½ l'échange sterling 9. Les greenbacks sont achetés à 71 pour cent d'escompte pour de l'or et 78½ pour l'argent, vendus à 78 pour de l'or.

L'argent est acheté à 21½ vendu à 21 pour de l'or. Les billets de la banque du Haut-Canada sont achetés à 55cts, par pièce, ceux du Nouveau-Brunswick, 2 à 20 par cent d'escompte, ceux de Halifax, 5 d'escompte, et ceux de la Royal Canadian à 95 cents.

Jour Frémi, Courlier, 40, Rue St. Pierre.

MARCHÉ DE QUÉBEC.

Québec, 19 nov. 1869.

Bonif, 1re qualité, par 100 livres... \$7.00 à 7.50

2e do do do... 6.75 à 7.00

3e do do do... 6.00 à 6.25

4e do do do... 5.25 à 5.50

1re qualité, par livre... 0.09 à 0.10

2e do do do... 0.07 à 0.08

3e do do do... 0.05 à 0.06

Veau, 1re qualité, par livre... 0.08 à 0.09

2e do do do... 0.07 à 0.08

3e do do do... 0.06 à 0.07

Mouton, 1re qualité, par livre... 0.07 à 0.08

2e do do do... 0.06 à 0.07

3e do do do... 0.05 à 0.06

Agneau par quartier... 0.50 à 0.60

Lard frais, par 100 livres... 9.00 à 9.25

do par livre... 0.09 à 0.10

do par livre... 0.10 à 0.12

Jambon frais par livre... 0.19 à 0.24

do salé, par livre... 0.13 à 0.14

Fleur supérieure extra, par qrt... 5.40 à 5.50

do Extra, do do... 5.20 à 5.40

do De goût, do do... 5.25 à 5.50

do Super. No. 1, do do... 4.90 à 5.00

do do do Fort de do... 5.10 à 5.20

do Super. No. 2, do do... 4.70 à 4.75

do do do do do... 2.95 à 2.99

Grain, par 200 livres... 5.25 à 5.30

Ble d'Inde, blanc, par 200 livres... 4.20 à 4.25

do jaune, do do... 4.20 à 4.25

Saumon, No. 1, par qrt. de 200 lbs. 12.00 à 13.00

do par livre... 0.12 à 0.13

Morue verte, par quartier... 2.75 à 3.00

do do do... 3.75 à 4.00

do par livre... 0.07 à 0.08

Morue sèche, par quintal... 4.10 à 4.25

Huile de Morue, par gallon... 0.58 à 0.60

Hareng du Labrador No. 1, par qrt. 4.50 à 4.75

Volailles par couple... 0.38 à 0.50

Oies do do... 1.00 à 1.20

Dinde do do... 1.40 à 1.75

Canards do do... 0.50 à 0.80

Patates par minot... 0.50 à 0.60

Avoine, par 32 livres... 0.38 à 0.40

Beurre salé, par livre... 0.17 à 0.19

Beurre frais, do do... 0.25 à 0.25

Table listing prices for various goods: Fromage, par... 0.18 à 0.20; Oufs, par douzaine... 0.18 à 0.10; Sucre d'érable, par livre... 0.09 à 0.10; Pomme par quart... 2.50 à 3.50; Oignons par quart... 3.50 à 4.00; Foin, par 100 bottes... 0.90 à 1.00; Feux Verts, inspectés par 100 lbs... 8.00 à 8.00; do Mouton préparés, chaque... 0.60 à 0.70; do Veau do par livre... 0.12 à 0.14; Laine par livre... 3.45 à 3.28; Bois par corde (2 pieds 6 pouces) 1.40 à 1.60.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL.

Montréal, 17 nov. 1869.

Farine, par quart de 126 lbs.—Pas de ventes de Supérieure extra; extra \$4.80 à \$4.90; de \$4.40 non; supérieure des États de l'O

Compagnie de la Richelieu. AVIS. COMMENCER DE JEUDI, le 18 du courant, la Compagnie de la Richelieu chargera vingt-cinq cents au-dessus du Tarif pour le fret.

LE VAPEUR MONTREAL, CAPITAINE ROBERT NELSON. PARTIRA TOUS LES MARDIS, MERCREDIS ET VENDREDIS, A DEUX HEURES P. M.

QUÉBEC, CAPITAINE J. B. LABELLE, PARTIRA TOUS LES MARDIS, JEUDIS ET SAM. 15

TRAVERSE DU GRAND TRONC. PARTIR D'AUJOURD'HUI, le vapeur St. George fera la traversée du fleuve, jusqu'à LAVERGNE POINT-LEVI.

A VENDRE. UNE ISLE sur la Rivière Chaudière, vis-à-vis le Moulin à Farine de St. Bernard, d'environ quatre arpents de terre en superficie, propre à la culture, avec un beau et bon Moulin à Scie dessus construit.

TRES IMPORTANT. Propriétaires de Bouilloires Tubulaires. VIROLES BREVETÉES A VIS

THOMAS DUNHAM FINEGAN. BOUILLIÈRES A VAPEUR. VOUS, soussignés, associés à Notre-Dame de Lévis, désirons appeler l'attention des propriétaires de Bateaux à Vapeur, Ingénieurs et Fabricants de Bouilloires sur le nouveau procédé inventé par nous.

VERNIS. VERNIS pour Voiture, Harnais, Moutons et pour le Fer.

Manufacture Canadienne de Bouchons de Liège. DOUCHONS de Liège pour Bouteilles de Droguerie, pour Bouteilles de Bière, Vin, Gin, Eau-de-Vie, Bire de Gingembre, Soda Water, etc.

A VIS. EXPIRATION DE SOCIÉTÉ. GLOVER & FRY.

EN conséquence de l'expiration de notre terme de société, et pour faciliter la liquidation de nos affaires, nous offrons au Public LUNDI PROCHAIN, LE 18 OCTOBRE, NOTRE FONDS DE COMMERCE EN ENTIER, AU PRIX COURANT, Et en plusieurs cas, considérablement au-dessous.

Positivement pour Argent Comptant Seulement. Excepté pour gros montants, un billet approuvé sera accepté. Notre Magasin sera fermé jusqu'à LUNDI PROCHAIN pour remarquer les effets.

BANQUE DE QUEBEC. AVIS est par le présent donné qu'un dividende de cette institution a été déclaré pour le semestre courant et que ce dividende sera payable à la Maison de Banque en cette cité le et après le 10 NOVEMBRE courant.

A VENDRE. UN MAGNIFIQUE TERRAIN, situé au Faubourg St. Jean, rue St. Jean, contenant quarante pieds de front sur cent dix pieds de profondeur, avec Maison, Hangar, Ecurie, etc., etc., et un beau grand jardin planté d'arbres fruitiers.

Le Jubilé du Concile de l'Immaculée-Conception. INSTRUCTIONS, Prières Spéciales et Prières Exercices à l'usage de tous les fidèles, publiés avec autorisation ecclésiastique.

A VENDRE. LE CATECHISME DU CONCILE à l'usage des Enfants et des grandes personnes par un Docteur en droit canonique.

PROCES DE EUGENE POITRAS, GOUVERNEUR DE MEURTRE DE J. B. GUELLET. PRIX, 1s.

LA MAISON PH. BRUNET, HORLOGER-SPECIALISTE. VIEND de recevoir un assortiment considérable et choisi d'HORLOGES ET PENDULES de toutes formes et de toutes dimensions.

LEGGO & Cie., LEGGOTYPEURS, Electrotypeurs, Stéréotypeurs, Graveurs.

HUITRES FRAICHES. G. L. PINSONNEAULT, MARCHAND-ÉPICIER.

HUITRES FRAICHES. G. L. PINSONNEAULT, MARCHAND-ÉPICIER. No. 8, RUE ET FAUBOURG ST. JEAN. INFORME le public qu'il recevra demain par la City of Quebec une cargaison d'Huitres de l'Île du Prince-Édouard, Malpeque, de première qualité, et que chaque semaine il en recevra ainsi un nouvel approvisionnement.

Vente à bon marché de Marchandises Sèches au Dominion House! GUAY & ROBITAILLE, Rue Buade, Marché de la Haute-Ville.

IMMENSE VENTE DE MARCHANDISES SECHES CHEZ LEGER & RINFRET, POUR UNE VALEUR DE PLUS DE \$150,000.

P. S. NOUS APPELONS RESPECTUEUSEMENT L'ATTENTION DU PUBLIC SUR NOTRE FONDS DE MARCHANDISES, Composés D'EFFETS DE PREMIERE CLASSE

ACHETES EN Angleterre, en France, et en Allemagne.

L'ASSORTIMENT EST COMPLET DANS CHAQUE DÉPARTEMENT.

Le Magasin sera fermé durant la VENTE A BON MARCHÉ chaque jour à SIX heures.

Les Marchands et les Institutions de Charité feront bien de venir voir nos Marchandises et les prix auxquels elles sont marquées.

La vente commencera à 9 heures Lundi, le 18 Octobre. LEGER & RINFRET, RUE LA FABRIQUE, HAUTE-VILLE. P. S.—On pourra voir dans des circulaires une énumération des Marchandises des différents départements et leurs prix.

PAS DE DECEPTION. VENTE A BON MARCHÉ AU COMPTANT. BERNARD & HEMOND, Commencent à Vendre, Aujourd'hui, A UNE REDUCTION VERITABLE POUR ARGENT COMPTANT. BERNARD & HEMOND, Mettront en regard leurs prix avec ceux des autres maisons de Commerce qui ont publié des annonces.

BERNARD & HEMOND, Désirent appeler l'attention des Maîtres et Maîtresses de Maisons sur cette VENTE A BON MARCHÉ. BERNARD & HEMOND, Offrent les Marchés les plus avantageux de la Saison. Leurs effets et leurs prix sont énumérés dans des Circulaires.

IL N'Y A QU'UN SEUL PRIX. No. 4, rue St. Jean, Haute-Ville, Québec. Québec, 18 oct. 1869. NOUVELLEMENT REÇUS. LIBRAIRIE NOUVELLE. ALPHONSE DOUTRE & Cie, COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. GABRIEL, MONTRÉAL.

LIVRES DE DROIT TRAITANT sur le Droit Civil, Droit Criminel, Droit Maritime et Droit International. Rolland de Villargues; Agnel; Breton; Berriat St. Prix; Boitard et Colmet d'Auge; Courcy; Coin-Delisle; Chauveau; Bédaride; Rogron; Desquiers; Tambour; Pouljo; Vazeille; Rodière; Vincent; Fougquier; Sarré; Espece l'Esco; Favard de Langlade; Westoby; Duranton; Troplong; Carré et Chauveau; Fière; Fessquet; Laboulaye; Duplessis; Krantz; Girard; Biret; Delvincourt; Alauzet; Toullier; Pothier; Bugnot; Merlin; Goussier; Pigeau; Zachariae; Pardessus; Poucet; Marcadé et Pont; Aillart; Morelot; Caumont; Hanf; Solon; Nicolin, etc., etc.

LIVRES DE MÉDECINE. Trousseau et Pidou; Churchill; Béchard; Barth et Roger; James; Massé; Vidal de Cassis; Hunter; Littre et Robin; Nysten; Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie; Cruzeil; Dumini; Dorval; Orfila; Devergie; Tardieu; Flandin; Barse; Barlow; Druitt; Flint; Gray; Hughes; Neill; Nelligan; Thompson; Taylor; Hooper; Woods, etc., etc. Les ouvrages de médecine sont des éditions Américaines, Anglaises, Françaises et Belges.

LITTÉRATURE. La collection des romans à l'ordre du jour est la plus complète possible et se compose de plus de 10,000 romans les plus choisis. Il serait trop long d'en donner la liste. La collection contient des illustrations splendides de nos meilleurs romans. MUSIQUE. Il est reçu chaque jour une grande quantité de morceaux de musique Anglaise, Française et Américaine, à très bas prix. INSTRUMENTS DE MÉDECINE. La maison se charge de faire venir à de bonnes conditions les instruments de médecins les plus en usage en Europe et en Amérique. Les instruments qui ont été reçus ont donné pleine et entière satisfaction.

VENANT D'ÊTRE REÇU. Acte concernant la Faillite 1869. Dans l'affaire de ALEXANDRE MORENCY, individuellement et comme associé de la ci-devant Société de FORTIN & MORENCY, FAILLI et élève et les créanciers sont notifiés de se rendre à mon bureau, No. 17, RUE ST. PIERRE, Québec, LUNDI, le 6e jour de Décembre 1869, à 2 heures P. M., pour recevoir un rapport de ses affaires et nommer un syndic.

PROVINCE DE QUEBEC. CHAMBRE DU PARLEMENT. BILLS PRIVÉS. LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la présentation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de monopoles de corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la Gazette Officielle de Québec), elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS, espérant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande, dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Acte concernant la Faillite 1869. Dans l'affaire de WILLIAM LEE, Individuellement et en sa qualité de ci-devant associé de la maison de WRIGHT & Cie., FAILLI et les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, No. 17, RUE ST. PIERRE, Québec, LUNDI, le HUITIÈME jour de Novembre 1869, à 2 heures P. M., pour recevoir un rapport de ses affaires et nommer un Syndic.

Acte concernant la Faillite 1869. CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. COUR SUPÉRIEURE. Dans l'affaire de BLAIS et COMPAGNIE et XENOPHON DUSSAULT, Individuellement Faillite, LE SIXIÈME jour de DÉCEMBRE prochain, LE SOUS-SIGNÉ demandera à la cour sa décharge en vertu du dit acte.

HUITRES, HUITRES. ED. CLARK, MARCHAND-ÉPICIER, RUE DU PONT. PREND la liberté d'annoncer au public que l'on trouvera toujours à son établissement des Huitres qu'il vendra en gros et en détail.

AVIS. Il sera fait application à la prochaine session du Parlement de la Province de Québec pour l'incorporation d'une compagnie dans le but de construire un Chemin à Lisses de Bois à partir d'un point sur la ligne du Grand Tronc en passant par les Townships de Leeds, Inverness, Irlanda et Halifax.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE. A ceux qui possèdent des Instruments brisés ou en mauvais ordre, et au public en général. M. ROCH LYONNAIS, Réparateur d'Instrument de Musique. COIN DES RUES GRANT ET ST. JOSEPH. SE charge de la réparation de n'importe quel INSTRUMENT DE MUSIQUE: Instrument à Vent en Bois et en Cuivre, et Instruments à Cordes. M. R. LYONNAIS répare aussi très bien les CONCERTINATS ET LES ACCORDEONS.

Acte concernant la Faillite 1869. Dans l'affaire de WILLIAM GILDAS, alias BARRAS, de Montréal, Négociant, aussi bien qu'individuellement ayant été en société avec LOUIS BEGIN, de la Cité de Québec, sous les noms et raison de GILDAS & Cie., FAILLI et les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, No. 17, RUE ST. PIERRE, Québec, LUNDI, le HUITIÈME jour de Novembre 1869, à 2 heures P. M., pour recevoir un rapport de ses affaires et nommer un Syndic.

LA COMPAGNIE CANADIENNE DE CAOUTCHOUC, MONTRÉAL. BOTTES et CLAUQUES en CAOUTCHOUC. BOTTINES ou PARDESSUS en FEUTRE AVEC CAOUTCHOUC, en grande variété.

HOTEL DU CANADA. M. HONNÉ JEAN, propriétaire de la maison connue sous le nom de JEANS HOTEL, informe que le public en général...

NOUVELLE MUSIQUE. GALOP de la Saison, par W. C. Lamont, Maître de Bande du 62e Régiment de S. M. Christiani...

IMPRIMERIE DE L'ÉVÉNEMENT, No. 1, RUE BUADE, A CÔTÉ DU BUREAU DE POSTE, Escalier de la Basse-Ville.

GRANDE VENTE A BON MARCHÉ!! ALEZ A L'ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ÉRABLE. No. 34, RUE DU PONT, ST. ROCH, CHEZ MONTMINY & BRUNET.

M. G. SEIFERT. UN NOUVEL ASSORTIMENT DE LUNETTES PERFECTIONNÉES ET DE LOGNONS DE LAZARUS, MORRIS & Cie.

GRANDE CHANCE OFFERTE AU PUBLIC. Splendide occasion d'acheter à Bon Marché MARCHANDISES SÈCHES PREMIER CHOIX.

PRESSES A VAPEUR. Le Propriétaire du Journal L'ÉVÉNEMENT ayant fait l'acquisition d'un matériel d'imprimerie très-varié, peut maintenant faire toutes sortes d'impressions, telles que:

MONTMINY & BRUNET ont décidé d'offrir tout leur fonds de MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER AU PLUS BAS PRIX POSSIBLE.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles. BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Juin 1868.

Table with columns: Dct., MALLE, CAOUTCH. Rows include destinations like OTTAWA, QUÉBEC, MALLEES LOCALES, and various departure times.

LE GRAND DESIDERATUM. LA CHAISE-HAMAC PATENTÉE. LES maîtres de maisons de toutes classes, les invalides, les Touristes, tous ceux qui désirent la réunion du confort, du bon marché et de la durée...

VENTE SANS RESERVE IRENÉ FORTIN, COIN DES RUES DU PONT ET ST. JOSEPH. Le soussigné recommande à l'attention des acheteurs une nouvelle et importante IMPORTATION d'articles suivants qu'il vend en GROS ET EN DÉTAIL.

TETES DE COMPTES, CIRCULAIRES, LETTRES FUNERAIRES, CARTES DE VISITES, D'ADRESSES, DE COMMERCE, Etc., Etc.

PHARMACIE DE NOTRE-DAME DE LÉVIS. Le soussigné remercie ses pratiques résidant à la Pointe-Lévis et dans les paroisses environnantes de l'informe qu'il continuera, comme par le passé, sa PHARMACIE à Notre-Dame de Lévis, sous une plus grande échelle...

CORPORATION DE QUÉBEC. AVIS PUBLIC. EST par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour l'obtention d'un acte pour amender les divers actes d'incorporation de la Cité de Québec...

VENTE SANS RESERVE IRENÉ FORTIN, COIN DES RUES DU PONT ET ST. JOSEPH. Le soussigné recommande à l'attention des acheteurs une nouvelle et importante IMPORTATION d'articles suivants qu'il vend en GROS ET EN DÉTAIL.

BLANCS POUR GREFFIERS, AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS, Etc., Etc.

PHARMACIE DE NOTRE-DAME DE LÉVIS. Un assortiment complet de tout ce qui est généralement vendu dans une Pharmacie et de Graines fraîches de Jardins, de Fleurs et de Champs, savoir:

J. D. LAWLOR, Fabricant de Machines à Coudre. A PRIS accordé aux MACHINES A COUDRE DE SINGER à la dernière Exposition de Montréal. N. B. - Il possède une expérience pratique de dix-huit années dans la Manufacture des Machines à Coudre.

VENTE SANS RESERVE IRENÉ FORTIN, COIN DES RUES DU PONT ET ST. JOSEPH. Le soussigné recommande à l'attention des acheteurs une nouvelle et importante IMPORTATION d'articles suivants qu'il vend en GROS ET EN DÉTAIL.

BLANCS POUR GREFFIERS, AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS, Etc., Etc.

PHARMACIE DE NOTRE-DAME DE LÉVIS. Un assortiment complet de tout ce qui est généralement vendu dans une Pharmacie et de Graines fraîches de Jardins, de Fleurs et de Champs, savoir:

BAIE DES CHALEURS. Bassin de Gaspé, Comté de Gaspé et Bonaventure, par terre, lundi, mercredi et samedi.

J. D. LAWLOR, Fabricant de Machines à Coudre. A PRIS accordé aux MACHINES A COUDRE DE SINGER à la dernière Exposition de Montréal.

VENTE SANS RESERVE IRENÉ FORTIN, COIN DES RUES DU PONT ET ST. JOSEPH. Le soussigné recommande à l'attention des acheteurs une nouvelle et importante IMPORTATION d'articles suivants qu'il vend en GROS ET EN DÉTAIL.

BLANCS POUR GREFFIERS, AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS, Etc., Etc.

PHARMACIE DE NOTRE-DAME DE LÉVIS. Un assortiment complet de tout ce qui est généralement vendu dans une Pharmacie et de Graines fraîches de Jardins, de Fleurs et de Champs, savoir:

INDÉS OCCIDENTALES. Lettres, etc., payées d'avance, vole de New-York, sont expédiées tous les jours à New-York, d'où les malles sont expédiées.

J. D. LAWLOR, Fabricant de Machines à Coudre. A PRIS accordé aux MACHINES A COUDRE DE SINGER à la dernière Exposition de Montréal.

VENTE SANS RESERVE IRENÉ FORTIN, COIN DES RUES DU PONT ET ST. JOSEPH. Le soussigné recommande à l'attention des acheteurs une nouvelle et importante IMPORTATION d'articles suivants qu'il vend en GROS ET EN DÉTAIL.

BLANCS POUR GREFFIERS, AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS, Etc., Etc.

PHARMACIE DE NOTRE-DAME DE LÉVIS. Un assortiment complet de tout ce qui est généralement vendu dans une Pharmacie et de Graines fraîches de Jardins, de Fleurs et de Champs, savoir:

GRANDE BRETAGNE. Par la ligne canadienne, vendredi (c). 7.40. Par la ligne Canard, voie de New-York, samedi, 8.00.

J. D. LAWLOR, Fabricant de Machines à Coudre. A PRIS accordé aux MACHINES A COUDRE DE SINGER à la dernière Exposition de Montréal.

VENTE SANS RESERVE IRENÉ FORTIN, COIN DES RUES DU PONT ET ST. JOSEPH. Le soussigné recommande à l'attention des acheteurs une nouvelle et importante IMPORTATION d'articles suivants qu'il vend en GROS ET EN DÉTAIL.

BLANCS POUR GREFFIERS, AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS, Etc., Etc.

PHARMACIE DE NOTRE-DAME DE LÉVIS. Un assortiment complet de tout ce qui est généralement vendu dans une Pharmacie et de Graines fraîches de Jardins, de Fleurs et de Champs, savoir:

OLD TOM GIN. En déchargement du "Rock City" de Londres: CAISSES de Old Tom Gin de Booth. A vendre par WILLIAM POSTON.

TERRE A VENDRE. UNE MAGNIFIQUE TERRE en bois debout de 2 arpents de front sur 31 de profondeur, située à Ste. Emilie de Lotbinière concession du Comte No. 9.

A VENDRE. BLEU en Boules de Charles Martin, Bleu en Boule de 1 once, 1/2 once et 1 once, venant d'être reçu par le soussigné, Agent de la Manufacture, et à vendre à bas prix.

BLANCS POUR GREFFIERS, AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS, Etc., Etc.

PHARMACIE DE NOTRE-DAME DE LÉVIS. Un assortiment complet de tout ce qui est généralement vendu dans une Pharmacie et de Graines fraîches de Jardins, de Fleurs et de Champs, savoir: